

Paris le 1<sup>er</sup> février 2012

Lettre d'Emile BLESSIG au Secrétaire Général de l'ONU Monsieur Ban Ki-Moon concernant la situation des Moudjahidines du peuple iranien.

Monsieur le Secrétaire Général,

Je souhaite attirer votre attention sur la situation des Moudjahidins du peuple iranien qui se battent pour un Iran laïque et démocratique. A cause des persécutions de la part du régime de Téhéran, la plupart des Moudjahidins a été obligée de quitter le pays et s'enfuir en Irak où ils ont créé une petite ville nommée « Ashraf ». Mais malheureusement les résidents d'Ashraf sont soumis à une forte pression par le Gouvernement irakien pour se déplacer au camp Liberty et il est très probable que Bagdad ait l'intention de transformer le camp Liberty en prison pour les habitants d'Ashraf.

Les Ashrafiens sont profondément préoccupés par le fait que des préparatifs sont fait pour les transférer sous contrainte et sans assurance de sûreté dans ce qui s'apparente à une prison. Les habitants d'Ashraf ont le sentiment d'être confrontés à des souffrances inutiles et à un traitement dégradant et humiliant. Le territoire initialement alloué aux résidents de Camp Liberty a été réduit de 80 fois et les conditions de vie dans le camp sont bien inférieures à celles initialement proposées. En plus, la police irakienne doit être impérativement présente à l'intérieur du camp ; la liberté de circulation est proscrite ; les résidents font l'objet de plus en plus de restrictions, ils ne sont, par exemple, pas autorisés à faire entrer leurs véhicules dans le camp ni à envoyer une équipe de techniciens d'Ashraf pour évaluer l'état du camp.

Je considère ce déplacement forcé comme contraire au droit humanitaire international et à la convention internationale sur les droits politiques et civils.

Dans ce contexte, je voudrais mettre en relief que la Commission des questions politiques de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a adopté une déclaration le 26 janvier 2012 dans laquelle elle exhorte les autorités irakiennes à empêcher la

transformation du Camp Liberty en prison et demande instamment au HCR (Haut Commissariat *des Nations unies pour les Réfugiés*) d'engager son action à Ashraf et de ne plus tarder davantage à affirmer le statut de réfugié des résidents.

Alors que la communauté internationale projette de trouver une solution pacifique pour Ashraf et que les résidents s'emploient à en faciliter la réalisation en renonçant à certains de leurs droits, le régime irakien semble avoir l'intention de faire échec à cette solution avec l'appui iranien.

C'est la raison pour laquelle je vous invite à soutenir également la demande de la Commission au Gouvernement irakien de renoncer instamment à faire entrave à l'application détaillée des législations et normes internationales concernant le transfert des résidents de Camp Liberty, ainsi que son appel au HCR pour qu'il défende les droits que la loi confère aux résidents et qu'il démarre de suite son travail à Ashraf, et de ne pas attendre que le Camp Liberty soit prêt, afin d'accélérer la réinstallation des résidents dans des pays tiers.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de mes sentiments respectueux.

Emile BLESSIG  
Député du Bas-Rhin